Citer cet article :
Auger Julie, Delmotte Bruno, Éloy Jean-Michel et Minair Nicolas, « Table ronde : transmission du picard en contexte scolaire : comment, pourquoi, pour qui ? », *Bien Dire et Bien Aprandre*, n° 40, octobre 2025, pp. 197-212.

TABLE RONDE TRANSMISSION DU PICARD EN CONTEXTE SCOLAIRE : COMMENT, POURQUOI, POUR QUI ?

Julie Auger
Université de Montréal et présidente du Centre d'études picardes
Bruno Delmotte
Maison de la culture de Tournai
Jean-Michel Éloy
Université de Picardie Jules Verne
Nicolas Minair
Professeur des écoles dans la Circonscription Valenciennes/Saint-Saulve, intervenant en picard dans les écoles Jules Ferry et Émile Zola d'Aulnoy-lez-Valenciennes. Vice-président de l'association patoisante Georges Fidit.

Introduction

La contribution fait écho à une table ronde qui s'est tenue à Valenciennes, dans le cadre du colloque intitulé « Comment et pourquoi enseigner les langues régionales ? (picard et autres langues) », les 7 et 8 juin 2023. Celle-ci conclut un colloque particulièrement intéressant sur l'enseignement des langues régionales ou minoritaires en général et du picard en particulier.

La participation de collègues provenant d'autres communautés linguistiques constitue, à mon avis, l'une des forces de ce colloque. On soupçonne, de façon intuitive, que les enjeux auxquels on fait face en Picardie linguistique trouvent un écho dans ces autres communautés. Bien sûr, le niveau de vitalité des langues varie, de même que la compétence active ou même passive, chez les apprenants. Dans le cas du français dans les provinces autres que le Québec, on a une langue parlée par des millions de personnes partout dans le monde, mais, dans ces régions du Canada où elle est minoritaire, plusieurs des obstacles auxquels la transmission du

français fait face ressemblent étrangement à ceux décrits pour l'alsacien, le francoprovençal ou les langues nationales du Mali. Les communications que nous avons entendues confirment que la situation du picard n'est pas unique et que nous pouvons apprendre les uns des autres.

Pendant le colloque, nous avons eu la chance de découvrir les recherches des linguistes qui œuvrent dans le milieu universitaire, le rôle joué dans le développement de l'enseignement du picard par l'Agence régionale de la langue picarde et les points de vue d'un inspecteur de l'Académie de Lille, de représentantes du Réseau Canopé et de personnes enseignantes qui œuvrent dans les écoles elles-mêmes. Ces communications apportent des points de vue complémentaires qui doivent être pris en compte dans le développement du matériel pédagogique et d'approches didactiques appropriées au type de langue que l'on enseigne et au type d'élève ou d'apprenant·e visé.

Cette table ronde nous donne la chance de découvrir et discuter le travail concret en cours et en développement en lien avec l'enseignement du picard dans trois contextes différents : dans une école primaire à Aulnoy-lez-Valenciennes avec Nicolas Minair, de l'autre côté de la frontière belge avec Bruno Delmotte et au niveau universitaire à l'Université de Picardie Jules Verne.

Avant de brièvement décrire la structure de la table ronde et de céder la plume à ses intervenants, j'aimerais brièvement justifier ma présence parmi eux. En effet, le fait que l'animation de cette seconde table ronde ait été confiée à une linguiste québécoise risque d'étonner. Il s'explique pourtant bien simplement par le fait que, depuis une trentaine d'années, je consacre une partie importante de mon programme de recherche à la documentation du picard tel que parlé et écrit principalement dans la région du Vimeu, dans l'ouest du département de la Somme, et à son analyse linguistique. Année après année, je décortique cette langue fascinante pour comprendre les facteurs qui gouvernent l'insertion de voyelles d'appui, l'ajout du morphème du subjonctif et les règles qui déterminent quel pronom démonstratif il convient d'utiliser en fonction sujet. Mes recherches sur le picard m'ont récemment valu deux honneurs importants qui m'ont particulièrement touchée : ma nomination comme membre honoraire des Picardisants du Ponthieu et du Vimeu en 2017 et mon élection à la présidence du Centre d'études picardes en 2022. C'est d'ailleurs à ce titre que les organisatrices du colloque m'ont confié l'organisation de cette table ronde.

Pour témoigner des pratiques en cours dans différents cadres, nous avons eu le plaisir d'accueillir trois enseignants de picard qui œuvrent ou

ont œuvré dans des milieux différents. Nicolas Minair a été identifié par l'Agence régionale de la langue picarde comme un enseignant potentiellement en capacité de mettre en route des cours de picard en primaire. Il a été le premier nom que l'Agence a fourni en 2021 lors de la première rencontre avec la Rectrice de l'Académie de Lille suite à la publication de la circulaire qui a permis l'enseignement du picard dans les écoles, collèges et lycées de la région des Hauts-de-France. La participation de Bruno Delmotte contribue avec deux éléments importants au portrait de l'enseignement du picard : les points de vue belge et culturel, puisque l'enseignement du picard de ce côté de la frontière politique n'est toujours pas inclus dans les programmes pédagogiques officiels. Finalement, la participation de Jean-Michel Éloy conclut le portrait avec une réflexion sur l'enseignement du picard au niveau universitaire et sur le lien entre l'enseignement de la langue et sa transmission dans une perspective plus globale. Les trois participants résument ci-dessous l'essentiel de leurs contributions lors du colloque.

Nicolas Minair

La langue picarde dans le contexte socio-culturel

Depuis la *loi numéro 2021-641 du 21 mai 2021, relative à la protection patrimoniale des langues régionales et leur promotion*, la langue picarde connaît un regain d'intérêt dans la sphère de l'Éducation Nationale et de l'enseignement. En effet, le picard était auparavant exclu du système éducatif, même si une initiation ponctuelle pouvait être menée, par exemple dans le cadre de la semaine des langues ou de l'éveil linguistique en école maternelle. Depuis la promulgation de la loi il est évident que cet enseignement peut être dispensé au premier degré, au second degré et même au-delà. L'*article L. 312-10 du Code de l'éducation* précise que pour « les langues et cultures régionales appartenant au patrimoine de la France, leur enseignement est favorisé prioritairement dans les régions où elles sont en usage » et que « cet enseignement peut être dispensé tout au long de la scolarité ». Ce même article indique que l'enseignement facultatif de langue et culture régionales peut prendre deux formes : soit un enseignement de la langue et de la culture régionales, soit un enseignement bilingue en langue française et en langue régionale. C'est pourquoi je fus sollicité en 2021 afin d'initier à la langue picarde des classes de cycle 3 (CM1/CM2) dans deux écoles d'Aulnoy-lez-Valenciennes. Le choix de la ville est stratégique car c'est un vivier d'auteurs picardisants qui ont écrit des œuvres, comme Gisèle Raverdy, autrice d'un recueil de nouvelles

intitulé *Des gins d'Auno et d'ailleurs* (2009), qui a fait elle-même l'objet d'une étude de Julie Auger (2003), participent à des spectacles vivants ou ont rédigé un dictionnaire, notamment Jean Dauby et son *Dictionnaire du rouchi* (1979). La ville voit aussi passer des spectacles de picard, met en valeur la langue à travers ses affichages signalétiques (panneaux d'entrée de ville) ou encore accueille le siège social de l'association *Georges Fidit*, loi d'association 1901 qui promeut et fait rayonner le rouchi, variante du picard dans le Hainaut Valenciennois (Valenciennes, Denaisis, une partie de l'Avesnois, Amandinois, frontière avec le Hainaut Belge) à travers d'éminents auteurs qui ont créé en 1996 le « Cercle du Moulin », un groupe toujours en activité. Cette association gère aussi un site (*PicardRouchi.com*) qui compile les textes des auteurs, les actualités, des précisions sur les mots ou encore fait connaître des auteurs plus anciens. Il s'agit d'un cercle littéraire en français et en rouchi dont j'ai repris il y a quelques années la vice-présidence, ce qui me permet de conjuguer plaisir de la langue et enseignement de celle-ci dans les écoles de la même commune, tout en bénéficiant de sources orales et écrites vivantes. Aulnoy compte aussi en son sein un certain nombre d'habitants qui connaissent encore plus ou moins la langue. Il arrive que des élèves des classes où j'interviens aient dans leur famille une personne ou une personnalité attachée à la défense de la langue. L'année 2023/2024 a vu se reconduire cet enseignement au sein des écoles, élargi au cycle 2 (CP/CE1/CE2) afin de faire découvrir plus tôt à des enfants plus jeunes la sonorité de la langue, sa richesse et sa culture.

L'enseignement en classe : méthodologie

Suite à la publication de la circulaire de l'Éducation Nationale, il est possible d'enseigner la langue picarde aux élèves de primaire dès le cycle 1. Cet enseignement suit le même cadre que celui des langues étrangères, à savoir le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'objectif est d'atteindre le niveau A1, voire A2, en fin de parcours élémentaire. Les compétences nécessaires pour cette acquisition de la langue amènent l'enseignant à rechercher par lui-même les outils didactiques dont il a besoin afin de proposer un enseignement dont les compétences et contenus culturels sont définis par ledit cadre de référence sur lequel s'appuie le ministère de l'Éducation Nationale. C'est pourquoi l'axe de ces premières années d'expérimentation pose la question des sources pour enseigner au mieux cette langue et transmettre sa valeur culturelle et patrimoniale.

Les sources recherchées seront donc à la fois orales et écrites : manuels didactiques de l'apprentissage de la langue, le dictionnaire cité ci-dessus, *Dictionnaire fondamental français-picard* de l'Agence régionale pour la langue picarde, la *Méthode ASSIMIL « Chti »* d'Alain Dawson, des œuvres culturelles, des revues périodiques : *L'Arnitoile* (collège d'auteurs), *Urchon Pico* de Jean-Marie Braillon, conversations avec des locuteurs qui parlent couramment la langue, auteurs, écrivains, dont Joëlle Jonas, conteuse et metteuse en scène de la troupe « Les Tartes au Chuque » de l'association *Georges Fidit*. Ces contenus serviront à la mise en place de séquences pédagogiques déclinées en séances selon une progression périodique et annuelle sur cinq niveaux.

Pour ce faire, une séquence est définie puis scindée en séances. Les séances initiales visent à acquérir le lexique puis on introduit la syntaxe pour ensuite aboutir à une tâche finale. L'enseignement est principalement oral mais les traces peuvent être écrites : copie des mots, ou des phrases types ou autres documents à annoter, surtout si ce sont des documents sur le patrimoine ou la culture de la région. Prenons pour exemple en CM2 un enseignement sur les couleurs puis les vêtements en vue d'une discussion sur le carnaval : l'objectif est d'amener les élèves à une description de leur costume ou à la préparation d'un défilé de mode avec commentaire. En début d'année avec les plus petits, on apprend à se présenter (nom, prénom, âge, lieu de résidence, sexe, date de naissance) afin de créer une carte d'identité en picard :

Ch'est mi :

Carte d'idintité ed _____

Tiot nom : _____ Nom : _____

Ej sus _____

Ej sus né(e) _____

Ej resse à _____

La langue picarde à l'école : enjeux sociolinguistiques et culturels

Pourquoi enseigner une langue régionale ?

Si le souci de faire perdurer la langue régionale est plus prégnant dans certaines régions que dans d'autres, force est de constater que dans la région Hauts-de-France cela a pris plus de temps. Cela dit, le souci des

picardisants régionaux a toujours été de sauvegarder la langue dans le milieu culturel et patrimonial. En effet la langue, outre le fait d'être un outil de communication, transmet des valeurs et est un reflet de la culture à travers son lexique, sa syntaxe et ses expressions propres.

L'enseignement débuté à Aulnoy-lez-Valenciennes, arrondissement de Valenciennes, dans le département du Nord, prend sa source dans le Foyer culturel picard, un organisme très actif à travers ses auteurs locaux, son association patoisante et mon engagement dans le service de Professorat des Écoles dans ce secteur. L'Agence régionale de la langue picarde m'a contacté afin de recommander les écoles les plus appropriées pour cet enseignement et monsieur Mercier, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la Circonscription Valenciennes-Saint-Saulve m'a sollicité pour intervenir activement durant une année « d'expérimentation ». M. Mercier, référent Langues dans le bassin, a émis le souhait de voir les élèves de CM1/CM2 débuter l'apprentissage pour ensuite le poursuivre au collège. Cela a été reconduit cette année 2023-2024 dans les deux écoles sélectionnées avec l'ensemble des classes du CP au CM2, sur demande des équipes pédagogiques qui ont intégré le picard dans leur projet d'école. L'année 2024-2025 voit mon intervention au sein des deux cycles reconduite. De plus, nous préparons dans une école un spectacle de fin d'année destiné aux parents sur le thème de la sorcière des Hauts-de-France Marie-Grauette, en collaboration avec la troupe théâtrale « Les Tartes au Chuque », de l'association *Georges Fidit*.

L'enjeu pour les enfants est de découvrir une langue régionale qu'ils ont fréquentée ou rencontrée au détour de conversations avec leurs parents et surtout leurs grands-parents. Peu ont été immergés dans ce bain langagier, mais le fait de l'apprendre permet de créer des liens avec leur famille en témoignant d'un apprentissage d'une langue connue par certains de leurs membres. Par conséquent le grand-parent et l'enfant peuvent échanger, le premier pouvant témoigner qu'il parlait cette langue en-dehors du milieu scolaire, donc dans le cadre privé, car cet usage a longtemps été interdit dans les écoles, et l'autre apportant son témoignage sur la résurgence de la langue et réactivant les acquis langagiers transmis en classe. Un pont intergénérationnel se crée.

Il sera nécessaire aussi de montrer à ces enfants que le picard s'utilise dans le domaine public et culturel à travers des spectacles, des rencontres avec des locutaires et des écrits publics, par exemple. Car l'objectif de l'enseignement d'une langue est bien de savoir la comprendre, la parler ou répondre à des sollicitations, la lire. Pour ce faire, je m'inspire des situations d'apprentissage en anglais par exemple pour travailler des notions et des

compétences requises par le Cadre européen des langues (CECRL). Je me sers de *flashcards* à l'oral, de documents sonores (cassettes), de supports visuels (documents écrits, vidéo, sites internet) ou de témoignages directs. C'est pourquoi je me forme continuellement et propose aux collègues des supports variés, compilés pour certains dans un *padlet* départemental sur les langues[1]. Enfin, le Diplôme d'Université en langue picarde récemment mis en place à l'Université d'Amiens permet aux enseignants de se voir reconnus dans ce poste d'enseignant en langue régionale.

Bruno Delmotte

La maison de la culture de Tournai, fondée en 1968, est le premier centre culturel en Communauté française de Belgique (aujourd'hui appelée Fédération Wallonie-Bruxelles – FWB) qui, partant du modèle des maisons de la culture d'André Malraux visant la « démocratisation de la culture », et augmentée d'une dimension de « démocratie culturelle », a directement inspiré la première loi[2] régissant en Belgique francophone les maisons de la culture et les foyers culturels. Elle est aujourd'hui un centre culturel au sens du Décret relatif aux Centres culturels de 2013[3] de la FWB et travaille essentiellement sur l'entité communale de Tournai (Tournai et 29 villages fusionnés en 1977) et la Wallonie picarde (arrondissements Mouscron-Tournai-Ath, qui correspondent à la partie ouest de la Province de Hainaut, sans la région Mons-Borinage) ainsi que, pour certaines actions, avec des ramifications transfrontalières. Son action est « générale » (elle n'exclut aucun domaine de la culture) et a une reconnaissance d'« action spécialisée en Patrimoine immatériel ». C'est à cette reconnaissance que l'on peut se référer quand il s'agit de langue picarde, qui se conjugue en l'occurrence avec l'action « culture-école ».

En 1976, la maison de la culture de Tournai a en effet fondé une « section dialecte et tradition locale », dotée d'un emploi à temps plein d'animateur, et de plusieurs emplois jeunes jusqu'en 1986. Ensuite, des restrictions l'ont réduite à un animateur à temps partiel. Dès le départ, et parmi une grande variété d'activités (animations, éditions, théâtre,…) des interventions en milieu scolaire ont été envisagées.

L'action en milieu scolaire concerne tous les niveaux d'enseignement (maternel, primaire, secondaire, supérieur), et est menée sur la base volontaire de demandes des établissements scolaires, et dans les limites

1. — Consultable à l'adresse : https://padlet.com/groupelv59/lvr-picard-7ut3uuqbqyqt0box.

2. — 5 août 1970. – Arrêté royal établissant les conditions d'agréation et d'octroi de subventions aux Maisons de la Culture et aux Foyers culturels.

3. — 21 novembre 2013. – Décret relatif aux Centres culturels.

des possibilités matérielles, c'est-à-dire essentiellement du temps disponible de l'animateur concerné : pour chacune des saisons 21-22 et 22-23, sur quelque 80 demandes d'animations d'initiation à la langue picarde enregistrées, seules une vingtaine ont pu recevoir une réponse positive. La demande est en nette croissance depuis plusieurs années.

Deux incitants sont identifiés : le programme du Ministère de l'Enseignement qui prévoit un « éveil aux langues » et la charte « Ma commune dit "oui" aux langues régionales » initiée par la FWB. Cette charte est signée par une cinquantaine de communes de Wallonie dont, pour la « Wallonie picarde », Tournai, Brunehaut, Ellezelles et Frasnes. Parmi les mesures proposées figurent les interventions en milieu scolaire, qui peuvent être aidées par le programme « Les langues régionales en classe » proposé par le Service des Langues régionales endogènes de la FWB.

Cependant, si le Décret du 24 décembre 1990[4] de la Communauté française de Belgique (aujourd'hui FWB) reconnaît les « langues régionales endogènes » de son territoire (wallon, picard, lorrain, champenois, francique et thiois brabançon), leur enseignement n'est pas prévu en FWB. Seul jusqu'à présent figure au programme l'« éveil aux langues », prévu actuellement en maternelle et jusqu'en 2e primaire (équivalent belge du CE1), et appelé à s'étendre, année après année, aux niveaux supérieurs. Cela n'empêche pas que n'importe quel enseignant – pour le secondaire, il s'agira le plus souvent du professeur de français – peut demander une animation. Les actions de la maison de la culture en milieu scolaire se limitent donc à des animations d'initiation à la langue picarde (ses origines, ses caractéristiques) et de sensibilisation aux problématiques posées par celle-ci (conditions de vie et de cohabitation de la langue régionale avec la langue officielle, problèmes de pérennité, de variétés, questions d'identité, ainsi que la découverte d'œuvres de littérature picarde).

En général, une seule animation d'une durée variable (une ou deux périodes) suivant le niveau d'enseignement (maternel, primaire, secondaire, supérieur) est donnée dans la classe. L'animateur de la maison de la culture a mis au point des modules adaptés aux différents niveaux d'enseignement, et adaptables en fonction des demandes spécifiques des enseignants.

Pour les petites classes (maternelles, 1re et 2e primaire, équivalentes belges des maternelles et CP, CE1, CE2), l'accent est mis sur l'oralité : l'animateur parle (presque) exclusivement en picard, tout en procurant des images dessinées en direct (qui captent l'attention des enfants), et termine l'animation par une chanson récapitulative, reprise par la classe.

4. — 24 décembre 1990. – Décret relatif aux langues régionales endogènes de la Communauté française.

Pour les plus grandes classes de primaire ainsi que pour le secondaire inférieur (équivalentes belges des CE2, CM1, CM2, 6e, 5e, 4e, 3e), après un tour de table, on ajoutera l'écrit à l'oralité : textes courts (poèmes, proses courtes), ainsi que des maximes populaires qui illustrent la langue. L'audition d'une chanson ou la lecture de planches de BD sont aussi possibles.

Dans les classes d'adolescents et de jeunes adultes du secondaire supérieur (équivalentes belges des 3e, seconde et terminale), on proposera, suivant les desiderata des enseignants, une approche plus linguistique et historique de la langue, complétée par des textes littéraires et des chansons ou d'autres productions. Chaque œuvre sera proposée, lue, commentée.

Éventuellement et de façon plus exceptionnelle, l'intervention peut répondre à des projets d'école, par exemple :

- une école primaire peut mettre sur pied une ou des saynètes en langue picarde qu'elle présentera aux familles lors d'un marché de Noël ou d'une fête d'école, dont la préparation se répartira sur plusieurs mois ;
- une autre approche peut être effectuée par une rencontre intergénérationnelle en maison de retraite, lors d'une visite d'une classe (le plus souvent P6, équivalent belge de la 6e) : l'animateur met les enfants et les seniors en contact et lance des sujets d'échanges, la consigne pour les pensionnaires étant de parler picard.

Parmi le matériel pédagogique figurent les nombreuses éditions d'œuvres littéraires y compris pour la jeunesse (prose, poésie, théâtre, chanson, albums illustrés), les recueils d'expressions, les traductions (BD comme Tintin, Astérix, Les Simpson ; albums illustrés comme *Martine à l'cinse* ou l'imagier *Mes mille premiers mots en picard*, et classiques comme *Le petit Prince*), les enregistrements de chansons, les cartes linguistiques et les dictionnaires ou lexiques. Une valise pédagogique sous forme de classeur a également été créée en 2003 – et est donc à actualiser, utilisable tant par l'animateur intervenant en classe que par les enseignants. Elle contient une introduction, les textes de loi en Belgique, une mention de la Charte du Conseil de l'Europe pour les langues régionales ou minoritaires, un bref historique de la langue, un aperçu de la littérature, des encadrés sur des sujets précis, des leçons toutes faites, un choix de textes et une bibliographie complétée par une liste d'adresses utiles.

Les interventions se veulent mues par le plaisir : le dessin, l'histoire racontée et le chant sont utilisés. On n'hésitera pas à faire le lien avec d'autres langues, surtout si elles sont enseignées dans l'établissement

(anglais, néerlandais, italien, par exemple). Le plaisir des jeunes à entendre, dire, chanter et découvrir est donc au centre de la démarche. Si beaucoup de témoignages de la langue picarde font référence à un passé plus ou moins ancien, demandent à être resitués dans leur contexte et peuvent ainsi donner une bonne occasion de « faire de l'histoire », on met surtout l'accent, d'un point de vue littéraire, sur des productions contemporaines qui parlent davantage aux jeunes.

La question qui se pose de la manière la plus prégnante est celle des moyens de réaliser ces animations, et notamment des moyens humains. Le recrutement et la formation d'intervenants sont un des nœuds du problème.

Jean-Michel Éloy

La transmission du picard en contexte scolaire, on peut la qualifier de trois noms, qui ne s'excluent d'ailleurs pas : on peut dire que c'est une immense ambition ou un grand défi, on peut aussi la qualifier d'idée très innovante, on peut encore y trouver une belle idée qui avance masquée.

Le grand défi ou l'ambition, c'est de faire revivre une langue dont les fonctions sociales ont si fortement rétréci, pour arriver au point que nous voyons aujourd'hui. On connaît les raisons de cette évolution : toute la société fonctionne aujourd'hui en français, avec une grande place accordée à l'écrit, que l'on a appris en français à l'école. Du temps où « le peuple » parlait picard, il y avait beaucoup moins d'écrit, et pas du tout d'école pour les pauvres. Auparavant, seuls les riches parlaient français et savaient écrire ; depuis, tout le monde sait écrire et parler français. Parler picard aujourd'hui, c'est donc tout autre chose qu'hier. Les fonctions sociales de la langue picarde aujourd'hui, sauf exception, sont limitées à la conversation familière, voire intime, et au plaisir de raconter des histoires et de jouer à l'ancien temps ; à l'écrit, c'est aussi le plaisir littéraire qui constitue l'essentiel des usages. Bref, faire revivre la langue, c'est lui donner un nouveau destin, qui pourrait être un rôle renouvelé dans la société, c'est-à-dire des fonctions de toutes sortes, bien plus nombreuses que maintenant ; mais ce que nous apercevons pour l'instant c'est surtout une langue pour le plaisir – et ce carburant est une dimension importante de la vie.

La transmission du picard est aussi une idée très innovante, car ce particularisme linguistique, anciennement, était subi et n'était pas considéré comme une langue. C'est une évolution assez récente, de deux siècles au maximum, qui en fait une langue, digne d'estime et d'attachement positif comme toutes les langues. Que l'on parle de retournement du stigmate ou de la justification par la littérature, la langue picarde a pris maintenant

un sens moderne, qui n'est plus celui du patois ou d'un dialecte de la langue dominante, mais celui d'une langue de France et de Belgique, élément précieux du patrimoine et de la diversité linguistique, qu'il est utile d'enseigner aux jeunes de multiples points de vue. Nous avons, et nous devons avoir, une vue moderne du picard.

Mais la transmission du picard est aussi une idée qui avance masquée. Car derrière une langue, qui identifie notre région, nous avons besoin de faire progresser l'intérêt pour les langues, l'estime des langues les plus diverses, l'ouverture des esprits aux langues que la vie de notre pays et du monde nous fait rencontrer. Ce plurilinguisme, qui a toujours été celui de la Civilisation, a été tristement combattu par le monolinguisme français, et il l'est aujourd'hui par le monolinguisme du dollar. L'ouverture plurilingue, c'est, en pratique, l'équivalent linguistique de l'humanisme des citoyens du monde. Dans notre région, on a relevé près de 400 langues parlées par les gens. Et le picard a parfaitement sa place, dans ce concert : jouons sa partition, et apprenons à nos écoliers à la jouer aussi.

Des trois questions posées autour de cette table : « comment, pourquoi, pour qui », la première, me semble-t-il, nous envoie vers les compétences et les problèmes de la didactique des langues ; c'est une discipline scientifique que nous devons convoquer, faire travailler sur le picard. Peut-être avons-nous un peu négligé cet aspect quand le picard était exclu de l'Éducation Nationale, et il est temps de remédier à cette faiblesse.

Je m'arrêterai surtout sur la deuxième question, *pourquoi*. Si on l'écrit en un mot, on cherche la cause motivant ce travail et ces efforts : l'origine et les étapes de l'introduction du picard à l'école. Mais si on l'écrit en deux mots *pour quoi*, on se lance dans la prospective, et pourquoi pas le rêve d'avenir, voire l'utopie. Que voulons-nous, *pour quoi* travaillons-nous, comment voyons-nous le résultat de cet enseignement ?

Et la troisième question, *pour qui*, nous fait souvenir bien à propos que nous ne travaillons pas pour la langue (qui n'a rien demandé, comme dit un linguiste breton contemporain), mais pour des gens, pour les gens.

Dans de nombreuses situations où existent des langues régionales ou minoritaires, c'est le nationalisme (au sens politique) qui a puissamment soutenu la langue – laquelle, d'ailleurs, est à son tour une forte justification du nationalisme. Celui-ci peut avoir une dimension libératrice, et les choix qui sont faits par différentes populations leur reviennent, nous n'avons pas à les critiquer. Mais pour ce qui nous concerne, penser en nationaliste à propos du picard, cela signifierait construire des frontières et des coupures : ce serait tourner le dos à l'idée du concert où le picard a sa place. Les mouvements revendicatifs des langues régionales en France

– hormis quelques démarches nationalistes politiques – se situent sur le plan strictement culturel, ce qui peut paraître une faiblesse, mais aussi un réel espoir de non-conflictualité.

Le souhait, la tentative, la volonté, peut-être le rêve, d'éviter la disparition de notre langue dite régionale se situe bien sur le plan culturel – qui a sa dimension politique aussi, bien sûr. À tort ou à raison, notre démarche ne postule pas la création d'une nation picarde politique comme unique stratégie pour sauver la langue picarde de la disparition. Mais ce n'est en rien diminuer l'importance de nos actions : le champ culturel est un des domaines des luttes d'avenir. Mille actions, mille initiatives réclament des militants, bénévoles ou salariés, porteurs de belles idées enthousiasmantes ou au moins amusantes, et le picard peut trouver sa place dans ce champ culturel auquel il faut redonner de l'importance.

Dans quel délai existe-t-il un risque de disparition ? Le processus est déjà bien entamé, les militants sont le dos au mur, et l'on a l'impression qu'il pourrait suffire de peu de décennies… Mais dans le sens contraire aussi, les choses peuvent évoluer assez vite, et l'on n'est jamais assez préparé : c'est ce qui justifie un colloque comme celui-ci.

Le mot de la fin de Julie Auger

Un certain enseignement du picard existe de façon bénévole depuis quelques décennies. Des passionnés du picard, souvent des enseignants à la retraite, ont développé du matériel pédagogique, animent des clubs de picard et mettent sur pied de nombreuses activités pour permettre à des élèves d'apprendre le picard. Mais l'admission récente du picard dans le programme scolaire officiel s'est faite de façon soudaine et nous oblige à nous retourner sur un dix cent, comme on dit en français québécois. C'est-à-dire que nous disposons de très peu de temps pour nous adapter et proposer un enseignement du picard à des élèves dont les compétences linguistiques diffèrent considérablement.

Dans le but de former des enseignantes et des enseignants de picard, l'Université de Picardie Jules Verne[5] a rapidement créé un Diplôme Universitaire (DU)[6]. Voici la description des objectifs du programme :

> « Le Diplôme universitaire "Enseigner le picard : langue, littérature et culture" propose un enseignement de découverte de la langue picarde, ses variétés linguistiques, ses formes littéraires. Répondant à la Circulaire de l'Éducation Nationale qui rend possible l'enseignement facultatif des

5. — L'Université de Lille n'offre pas de programme de ce type.
6. — À ce sujet, *cf.* dans ce volume, la contribution d'O. Engelaere, p. 185-196.

> langues et des cultures régionales dans les cycles primaire et secondaire, il se donne pour objectif la transmission d'une culture patrimoniale essentielle dans la région concernée. La formation vise à apporter des connaissances scientifiques permettant de situer le domaine linguistique picard dans l'ensemble des langues romanes, de valoriser la diversité linguistique régionale et de favoriser la compréhension de la problématique culturelle patrimoniale. Ces connaissances, désirables au titre de la culture linguistique des enseignants et de la culture générale du citoyen, pourront être réinvesties dans des activités professionnelles (enseignement, culture, documentation, tourisme, etc.) et dans des spécialisations disciplinaires diverses (lettres, linguistique, socio-ethnologie, économie de la culture, géographie humaine,…). La formation intègre un stage consacré à la pratique de la langue vivante et à la mise en œuvre didactique de son enseignement. Elle est solidement ancrée dans l'espace régional grâce aux partenariats avec le Rectorat d'Amiens et la Direction de l'Agence Régionale de la langue picarde (ARLP)[7]. »

Ce programme, d'une durée de deux ans et qui réserve quinze de ses vingt-cinq places à la formation continue du personnel enseignant des académies d'Amiens et de Lille, fait appel à des linguistes, des experts de la littérature picarde et des intervenants culturels et littéraires pour transmettre des connaissances sur le picard et sa culture et offrir des ateliers d'initiation à la pratique et à la didactique de la langue picarde. J'ai eu l'honneur d'offrir des cours sur la morphologie et la syntaxe du picard dans le DU 1 en mars 2024 et dans le DU 2 en septembre 2024. Malheureusement, le Rectorat d'Amiens ayant décidé de ne pas donner la possibilité à de nouveaux stagiaires de suivre ce DU dans le cadre de la formation continue en 2024-2025, le recrutement pour ce programme était alors en pause. Nous avons récemment appris que cette pause aura été de courte durée et qu'une nouvelle cohorte de 25 stagiaires sera accueillie en 2025-2026 dans le cadre d'un programme d'un an dont la structure a été revue afin de mieux les préparer à guider leurs élèves dans leur appropriation de la langue et de la culture picardes. La participation d'une soixantaine de personnes enseignantes à deux rencontres visant à présenter la formation à des stagiaires potentiel.les qui se sont tenues en mars 2025 démontre un grand intérêt pour l'enseignement du picard et permet, par conséquent, un certain optimisme pour les années prochaines.

En marge du DU « Enseigner le picard », Olivier Engelaere, directeur de l'Agince del Région pour el Langue Picarde, offre depuis 2021 un enseignement virtuel de la langue picarde aux niveaux débutant et

7. — https://www.u-picardie.fr/formation/catalogue/du-enseigner-picard.

confirmé pour un coût très minime de trente euros par année. Les cours de niveau débutants, « ouverts à toute personne désireuse de découvrir et d'apprendre le picard utilisé dans la Région Hauts-de-France » sont complémentaires au DU et fréquentés par plusieurs stagiaires de ce programme qui cherchent à apprendre à parler (et écrire) picard. Pendant l'année scolaire 2024-2025, le niveau débutant a accueilli une dizaine de personnes étudiantes et le niveau confirmé en a accueilli pour sa part une vingtaine (Olivier Engelaere, communication personnelle).

Comme toutes les langues régionales de France, le picard fait face à de nombreux obstacles de transmission et d'enseignement. Cette circulaire de 2021 qui a ouvert les portes des écoles primaires, collèges et lycées à un enseignement optionnel du picard a créé la surprise et laissé fort peu de temps aux académies d'Amiens et de Lille pour créer ces cours et trouver des personnes qualifiées pour les offrir. Ce qui me rassure et me réjouit, c'est de constater que de nombreuses personnes ont répondu présent et accepté de relever le défi qui nous est lancé. Bien sûr, on n'a pas toutes les réponses. Bien sûr, la quantité de travail qui reste à faire est énorme. Les solutions ne seront pas nécessairement simples ni évidentes. Mais la volonté de surmonter ces obstacles est réelle et on peut espérer que l'inclusion toute récente du picard parmi les langues enseignées convaincra davantage de futures personnes enseignantes à inclure le picard dans leur formation et leur enseignement et davantage de parents à encourager leurs enfants à suivre les cours qui leur sont offerts. L'école sauvera-t-elle le picard ? Cela m'étonnerait. Mais qui sait ? On dit la fin du picard et des autres langues gallo-romaines imminente depuis au moins deux siècles. Pourtant, le picard est toujours présent. Et d'autres langues régionales ont défié les pronostics pessimistes qui les disaient condamnées et prouvé qu'elles pouvaient non seulement survivre, mais aussi prospérer. Le picard se joindra-t-il à ces langues ? La décision en revient à ses locutaires, à leur descendance et aux personnes qui souhaitent se joindre à cette communauté linguistique.

Bibliographie.

Amery H., St. Cartwright (ill.), Br. Delmotte (trad.), *Mes mille premiers mots en picard tournaisien*, Neckarsteinach, Tintenfaβ, 2019.

Auger J., « The development of a literary standard : The case of Picard in Vimeu-Ponthieu, France », dans *When Languages Collide: Perspectives on Language Conflict, Language Competition, and Language Coexistence*, dir. B. D. Joseph *et al.*, Columbus, The Ohio State University Press, 2003, p. 141-164.

Braillon J.-M., *Urchon-Pico*, Revue mensuelle, s.l., 1987-, https://www.calameo.com/accounts/2074824.

CECRL, Cadre Européen Commun de Références pour les Langues, https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-cecrl.

Circulaire Langues et cultures régionales. Cadre applicable et promotion de leur enseignement, 14-12-21, https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm.

Dauby J., *Le Livre du « rouchi », parler picard de Valenciennes*, Amiens, Musée de Picardie, 1979 (*Collection de la Société de linguistique picarde*, 17).

Dawson A., *Le Chtimi de poche : parler du Nord et du Pas-de-Calais*, Chennevières-sur-Marne, Assimil, 2011 (*Langues de poche*).

Dawson A. et L. Smirnova, *Dictionnaire fondamental français-picard*, Amiens, Agence régionale de la langue picarde, 2020.

Delahaye G. et M. Marlier (traducteur Br. Delmotte), *Martine à l'cinse* – Édition en langue ch'ti – Album et CD audio, Bruxelles, Casterman, 2006.

DU Enseigner le picard, https://www.u-picardie.fr/formation/catalogue/du-enseigner-picard (consultation le 27 juin 2025).

L'Arnitoile. Revue mensuelle publiée par l'association *Georges Fidit* de Valenciennes, 1996 à 2010.

Loi n° 2021-641 du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043524722.

Minair N., *Flashcards* pour l'enseignement du picard, 2023 : https://padlet.com/groupelv59/lvr-picard-7ut3uuqbqyqtobox/wish/2688908042.

Raverdy G., *Des gins d'Auno et d'ailleurs*, Bouvignies, Éditions Nord-Avril, 2009.

Saint-Exupéry (Antoine de), trad. Br. Delmotte, *El' Pétit Prince*, Neckarsteinach, Tintenfaβ, 2010.